

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 18 septembre 2025

L'an 2025 et le 18 septembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 septembre 2025.

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Date d'affichage : 11 septembre 2025

Délibération N° 18-09-2025 / N°159

Etaient présents les membres en exercice : 65

Messieurs Jean-Marie Dufay, Marc Bourdrel, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Stéphane Gomès, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Edouard Hauteceur, Eric Caron, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Damien Bricout.

Mesdames Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 10

Membres ayant donné procuration : 16

Membres votants : 91

Absents : Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Yves Petit, Béatrice Dausse, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Arnaud Ricq, Philippe Lefebvre, Ludovic Degouve, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Martine Gérard, Jean-François Haultcoeur, Magalie Jonard, Alexandre Decry, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Hugues Legoux suppléé par Françoise Caron, Jean-Michel Delannoy suppléé par Martine Quiquempoix, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras.

Absents excusés : Philippe Duez, Denis Caillierez, Gérard Nicolle, Jean-Louis Lebas.

Absents ayant donné procuration : Léon Bernard procuration à Jean-Michel Desailly, Sylvie Gabez procuration à Jacques Nick, Florence Dambreville procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit procuration à Guillaume Lefebvre, Patrick Zakrent procuration à Monique Debeaumont, Pierre Cuvillier procuration à Guy Vasseur, Stéphane Locquet procuration à Catherine Libessart, Olivier Gallet procuration à Nicolas Capron, Jean-Paul Hemery procuration à Damien Bricout, Yannick Barlet procuration à Jean-Michel Schulz, Serge Leu procuration à Patrick Nepveu, Roland Descamps procuration à Eric Caron, Yves Lieppe procuration à Marie Bernard, Chantal Dufresne procuration à Alain Debureaux, Muriel Sergier procuration à Sidonie Duriez, Philippe Vanderbeken à Luc Delaporte.

Secrétaire de séance : Dominique Verdel

Titre de la délibération : Avenant N°1 au marché de travaux 2025-T-0001 Création d'une zone d'activités sur la commune de Haute-Avesnes

La séance ouverte, Monsieur le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Communautaire que lors de la réunion du 6 mars 2025 (délibération N°06-03-2025 / N°33) les membres de l'Assemblée Communautaire avaient attribué les marchés de travaux pour la création de la Zone d'Activités Economiques sur la commune de Haute-Avesnes comme détaillés ci-après :

- LOT N°1 Voirie et assainissement à l'entreprise BALESTRA TP d'un montant de 587 523,93€ HT
- LOT N°2 Tranchées, réseaux divers et éclairage public à l'entreprise BALESTRA TP en groupement avec CITEOS ARRAS d'un montant de 190 777,15€ HT
- LOT N°3 Adduction d'eau potable et défense incendie à l'entreprise BALESTRA TP pour un montant de 46 800,90€ HT

Soit un montant Total de 825 101.98€ HT

Monsieur le Vice-Président explique aux membres de l'Assemblée Communautaire, qu'un avenant financier est nécessaire afin de prendre en compte les modifications découlant du chantier. Seuls les lots N°1 et 2 sont concernés.

Concernant le lot N°1, les modifications concernent le remplacement de la couche de forme-fondation en matériaux granulaires par le traitement du sol en place.

Le montant du lot N°1 était de 587 523,93€ HT, l'avenant N°1 engendre une moins-value de -24 201,37€ HT, soit un nouveau montant de 563 322,56€ HT (soit -4,12%).

Concernant le lot N°2, les modifications concernent les adaptations techniques des travaux d'eau potable (coordination des travaux avec le Syndicat des Vallées Gy Scarpe) et la construction d'un poste transformateur en maçonnerie pour ENEDIS.

Le montant du lot N°2 était de 190 777,15€ HT, l'avenant N°1 engendre une plus-value de +24 201,37€ HT, soit un nouveau montant de 214 978,52€ HT (soit +12,69%).

Ainsi, Monsieur le Vice-Président présente aux membres de l'Assemblée communautaire les nouveaux montants des 3 lots :

- LOT N°1 Voirie et assainissement à l'entreprise BALESTRA TP d'un montant de 563 322,56€ HT
- LOT N°2 Tranchées, réseaux divers et éclairage public à l'entreprise BALESTRA TP en groupement avec CITEOS ARRAS d'un montant de 214 978,52€ HT
- LOT N°3 Adduction d'eau potable et défense incendie à l'entreprise BALESTRA TP pour un montant de 46 800,90€ HT

Le montant total des marchés de travaux reste inchangé et s'élève à 825 101,98€ HT pour les trois lots.

Vu l'avis favorable des membres du Bureau communautaire en date du 10 septembre 2025, l'Assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les modifications induites par l'avenant N°1 sur les lots N°1 et 2 et d'autoriser le Vice-Président à signer lesdits avenants avec les sociétés Balestra et Citeos pour le marché de travaux « Création d'une zone d'activités économiques sur la commune de Haute-Avesnes ».

Le Vice-Président


Eric Poulain

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 26/09/2025 et publication ou notification du 26/09/2025

